

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 11 FÉVRIER À 19H AU CENTRE DES CONGRÈS DE LA PÉNINSULE ACADIENNE À
SHIPPAGAN

MEMBRES PRÉSENTS :

Alyre Ross, Paroisse de Paquetville

Pius Lebouthillier, Saint-Simon

Benoit Savoie, Baie de Petit-Pokemouche

Leroy Webster, Pigeon Hill

Johnny Stewart, Miscou

Agnès Doiron, Bas-Caraquet

Jason Godin, Maisonnette

Yvon Godin, Bertrand

André Gozzo, Paquetville

Kevin J. Haché, Caraquet

Yves Létourneau, Grande-Anse

Aldéoda Losier, Tracadie-Sheila

Anita Savoie Robichaud, Shippagan

Réginald Paulin, Lamèque

Oscar Roussel, Saint-Isidore

Paul-Aimé Mallet, Le Goulet

Guy Bertin, St-Léolin

Georges Rhéal Savoie, Neguac

Conrad Godin, Ste-Marie-St-Raphaël

Mathieu Chayer, Saint-Léolin

PERSONNEL PRÉSENT :

Mélanie Thibodeau, directrice générale

Julie Robichaud, adjointe à la direction

Benjamin Kocyla, directeur de la planification

Gary LeBlanc, directeur du service de gestion
des déchets solides

ABSENTS

Jacques Boucher, Pokemouche

ORDRE DU JOUR

**RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX
RÉGION PÉNINSULE ACADIENNE**

19 h, 11 février 2015

Centre des Congrès de la Péninsule acadienne de Shippagan

- 1) Ouverture de la séance**
- 2) Vérification du quorum**
- 3) Déclarations de conflits d'intérêts**
- 4) Adoption de l'ordre du jour**
- 5) Présentation**
 - Service de gestion des déchets solides – Recommandations émises par le comité du service des déchets solides suite à la réunion du 23 octobre 2014
 - Service d'urbanisme – Recommandations émises par le comité spécial du service d'urbanisme suite à la réunion du 23 octobre 2014.
 -
- 6) Levée de la réunion**

1) Ouverture de la séance

Le président, M. Yvon Godin préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Mme Mélanie Thibodeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2) Vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée à 19h.

3) Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

4) Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 15-CSR4-180 : Il est proposé par M. Aldéoda Losier et appuyé de Mme Agnès Doiron, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Présentations

- Service de gestion des déchets solides – Recommandations émises par le comité du service des déchets solides suite à la réunion du 23 octobre 2014.

La directrice générale, Madame Mélanie Thibodeau fait une présentation sur le service suite aux suggestions et commentaires émis lors de la rencontre du 23 octobre 2014. Suite à cette rencontre, le comité des services de gestion des déchets solides s'est rencontré à deux reprises afin d'émettre les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : le comité recommande que la CSRPA modifie son règlement sur la collecte des déchets domestiques afin d'autoriser l'utilisation d'un deuxième bac lors de la collecte des matières destinées à l'enfouissement.

Recommandation 2 : le comité recommande le statu quo en ce qui a trait à l'alternance de la collecte des matières destinées à l'enfouissement et celle des matières recyclables. Le comité est prêt à réévaluer la situation si le besoin s'en fait sentir.

Recommandation 3 : le comité recommande d'accepter sans frais des déchets considérés, selon la définition du Règlement sur la collecte des déchets domestiques, comme étant des produits

encombrants à son Centre de transbordement. Le transport de ces déchets demeure la responsabilité du propriétaire.

RÉSOLUTION 15-CSR4-181 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Mathieu Chayer, que les trois recommandations ci-dessus soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Également, le conseil ajoute qu'il serait important de faire des entrevues radio afin d'aviser les citoyens des changements à venir. La directrice générale informe également le conseil d'administration que le directeur du service de gestion des déchets solides travaille conjointement avec les municipalités à ce niveau.

- Service d'urbanisme – Recommandations émises par le comité spécial du service d'urbanisme suite à la réunion du 23 octobre 2014.

Le directeur de la planification, Monsieur Benjamin Kocyla, fait également une présentation sur le service suite aux suggestions et commentaires émis lors de la rencontre du 23 octobre 2014. Suite à cette rencontre, le comité spécial de révision du règlement administratif du Comité de révision de la planification s'est rencontré à deux reprises afin d'émettre 7 recommandations.

RÉSOLUTION 15-CSR4-182 : Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Georges R. Savoie, que les recommandations 1,2,4,6 et 7 soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Recommandation 1 : le comité recommande d'organiser des formations hivernales de sensibilisation pour les entrepreneurs, les institutions financières, les organismes communautaires et les municipalités.

Recommandation 2 : le comité recommande aux administrations municipales de s'engager plus activement dans l'accompagnement de leurs citoyens ainsi que d'étayer leurs connaissances sur leur réglementation.

Recommandation 4 : le comité recommande une collaboration plus étroite entre les agents d'aménagement placés en bureau satellite et les administrations municipales hôtesse.

Recommandation 6 : le comité recommande de travailler sur la spécialisation des formulaires.

Recommandation 7 : le comité recommande que le C.A détermine l'ordre de priorité des dossiers soumis au service d'urbanisme.

Étant donné que deux des recommandations avaient un impact direct au budget de fonctionnement 2015 de la CSRPA, le conseil émet la résolution suivante :

RÉSOLUTION 15-CSR4-183 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. André Gozzo, que les recommandations 3 et 5 soient apportées à la prochaine réunion du comité exécutif pour étude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Recommandation 5 : le comité recommande l'ajout d'un employé à l'équipe afin de rejoindre le niveau de qualité escompté par le conseil d'administration. Cette ressource permettrait d'émettre plus de permis qu'il n'en est demandé et ainsi raccourcirait drastiquement les délais d'attente. Le coût associé à cette ressource serait de 0.86 \$ /habitant/année, soit 42 000 \$.

Recommandation 3 : le comité recommande la révision des arrêtés de zonage. Il recommande également au conseil d'administration de voir à l'embauche d'un urbaniste supplémentaire, tel que déjà spécifié dans le rapport de Gérard Béliveau, et ce afin de revenir à des délais raisonnables quant à la mise à jour des règlements dans la région.

6) Levée de la réunion

RÉSOLUTION 15-CSR4-184 : Il est proposé par Mme Agnès Doiron que la réunion soit levée à 21 h 14.

Yvon Godin, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire